

MEMORIAL



Klemorial

Großherzogthums Luxemburg.

Samedi, 27 avril 1907.

M 20.

Samstag, 27. April 1907.

Loi du a avril 1907, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 150

Nous GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'État entendu:

De l'assentiment de la Chambre des députés :

Vu la decision de la Chambre des députés du 24 avril 190 et celle du Conseil d'Etat du 26 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1er. Le budget de l'Etat pour l'exercice 1907 est arrêté:

En recette ordinaire à la En recette extraordinaire à la 1,336,144 fr.;

Total . . . 15,649,264 fr.

En dépense ordinaire à la somme de 14,910,915 fr.;

En dépense extraordinaire à

la somme de 1,336,144 fr.; Total . . . 16,247,059 fr.

En recette et en dépense pour ordre à la

somme de 9,082,640 fr.;

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Geleg vom 24. April 1907 bas Staatsbübget der Einnahmen und Ausgaben für's Jahr 1907 betreffend 9

Wir Wilhelm, von Gottes Gnaden Großherzog von Luxemburg, Herzog zu Nassau, 20., 20., 20.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeord: neten-Kammer vom 24. April und berjenigen des Staatsrates vom 26. gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Das Staatsbiidget für's Jahr 1907 ist festgesett:

In Betreff ber ordentlichen

Einnahmen auf 14,313,120 Fr.; In Betreff der außerordent-

lichen Einnahmen auf 1,336,144 Fr.;

> Total . . 15,649,264 Fr.

In Betreff der ordentlichen

Ausgaben auf 14,910,915 Fr.;

In Betreff der außerordentli-1,336,144 Fr.; chen Ausgaben auf.

> 16,247,059 %r. Total . .

In Einnahmen und Ausgaben für Rechnungsordnung auf 9,082,640 Fr.

Dies nach Maßgabe des nachste benden Stats



- Art. 2.*) La part des communes dans le produit de l'impôt foncier pour l'exercice 1907 est fixée à 5 pCt.
- Art. 3. Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs ainsi que ceux figurant au chapitre des dépenses extraordi naires.
- Art. 4. Le Directeur général des finances est autorisé à émettre des bons du Trésor jusqu'à concurrence du montant des dépenses extraordinaires indiqué ci-dessus.

Le mode ainsi que les conditions d'émission de ces bons seront fixés par une décision du Gouvernement réuni en conseil.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Stresa, le 27 avril 1907.

GUILLAUME.

Les Membres du Gouvernement,

EYSCHEN.

Kirpach.

MONGENAST.

DE WAHA.

Art. 2.*) Der Anteil der Gemeinden an dem Ertrage der Grundsteuer ist für das Jahr 1907 auf 5 pct. festgestellt.

Art. 3. Für nicht einschränkende Credite ist feine Überschreibung zulässig, ebenso für diejenigen des Kapitels der anßergewöhnlichen Ausgaben.

Art. 4. Der General-Direktor der Finanzen ist ermächtigt, Schatbons in der höhe des Betrages der außergewöhnlichen Ausgaben auszugeben.

Der Modus sowie die Bedingungen der Ausgabe dieser Bons werden durch Beschluß der Regierung im Conseil festgesetzt.

Befehlen und verordnen, daß dieses Geset in's "Memorial" eingerickt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Stresa, den 27. April 1907.

Wilhelm.

Die Mitglieber der Regierung, Epschen.

Kirpach:

Mongenast.

de Waha.

Chapitre 1". — Recettes.

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1907.
1	¿A. — Recettés ordinaires. Section Ire. Excédent présumé des receltes de l'exercice antérieur	70,000
2	Confribution foncière: a) Propriétés non bâties	987,000
8	Contribution mobilière et patentes	1,340,000

^{*)} L'art. 56 de la loi du 9 février 1891, concernant l'impôt mobilier et personnel, attribue aux communes 4 pCt, du produit de la contribution mobilière.

^{*)} Der Art 56 des Gesches vom 9. Februar 1891, über die Mobiliar-Steuer, erkennt der Gemeinde 4 pCt. des Ertrages der Mobiliarsteuer zu.

Articles.	LIBELLE.	Prévisions pour 1907.
4	Impôt sur les mines et minières	245,000
5	Impôt sur les cabarets	400,000
6	Eau-de-vie indigène ou importée de l'Allemagne: a) Eau-de-vie indigène	762,000
7	Bière	325,000
8	Recouvrement des frais de poursuite	2,400
9	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats.	2,000
10	Extraits du cadastre	1,200
14	Recettes diverses	1,000
ĺ	Section III. — Douanes.	4,035,600
	a) Droits d'entree	4,465,000
13	Enregistrement	670,000
14	Greffe	19,000
15	Hypothèques	100,000
16	Successions	200,000
17	Centimes additionnels.	296,700
18	Timbre	250,000
19	Proits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	6,000
20	Amendes de condamnations diverses, commages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire	75,000
21	Recouvrement de frais de justice et rembourscment de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger	20,000



Articles.	LIBELLE.	Prévisions pour 1907.
22	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance	4,500
23	Fermage de la pêche et des passages d'eau	11,000
24	Relaissement du droit de chasse.	1,000
25	Frais de garde de bois communaux	20,000
26	Ventes immobilières	50,000
27	Ventes mobilières	275,000
28	Produit des pépinières de l'État	6,000
29	Rentes des concessions minières.	444,000
30	Locations	8,400
31	Frais de vente d'immeubles	5,000
32	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes immobilières.	12,500
33	Taxes et annuités des brevets d'invention etc.	32,000
34	Assistance judiciaire et procédure en debet, recouvrements etc	7,000
35	Recettes diverses	5,000
	Section V Postes, télégraphes et téléphones.	2,515,100
36	Postes. — Taxes des lettres et autres recettes.	1,350,000
37	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	92,000
38	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes.	230,000
	Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité. hospice du Rham et maison de santé à Ettelbruck	1.672,000
39	Produit du travail des detenus à Luxembourg et à Dickirch	92.500
40	Recettes diverses du service économique	1,000
41	Recouvrement 'des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires : a) Sourds-muets	180,000
	Section VII Recettes diverses.	273,500
42	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions.	360,000



rticles.	LIBELLÉ	Prévisio ns pour 1907,
48	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch, Echternach et Esch-sur- l'Alzette dans les dépenses des gymnases et écoles industrielles y établies; minerval à payer par les élèves de ces établissements; — contingent de la commune d'Ettelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci, — produit du minerval à payer par les élèves de l'école d'artisans	95,000
44	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades	8,000
45	Banque Internationale — traitement du commissaire du Gouvernement .	6,750
46	Remboursement de la subvention de fr. 8,000,000, accordée pour la construction des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (art. 9 de la convention — loi du 11 novembre 1902—3 avril 1903), 5° annuité	500,000
47	Versements par les sociétes des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	27,170
48	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains	40,000
49	Remboursement des dépenses du Credit foncier et de la Caisse d'épargne.	57,300
50	Intérêts de la dotation du Crédit foncier	15,000
51	Excédent de recettes de comptables extraordinaires	3,000
52	Remboursement par d'anciens élèves-boursiers	700
53	Recettes accidentelles et imprevues de toute nature	24,00
54	Interêts de fonds en dépôt : a) Fonds de l'État	100,000
55	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la maternité	4,00
56	Laboratoire bactériologique. — Produit des analyses.	8,00
57	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie	33,00
	Total des recettes ordinaires	1,281,92 14,313,19
	B. – Recettes extraordinaires.	
58	Vente d'obligations appartenant à l'État	p ^r mémoire
59	Emission de bons du Trésor	1,336,14
	Total des recettes extraor tinaires	1,336,14
	Total général des recettes	15,649,26



222 Chapitre II. — Dépenses.

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1907,
The second secon	A. ~ Dépenses ordinaires	
	Section Ire. — Liste civile.	
1	Liste civile	200,000
	Section II. — Gouvernement.	
2	Traitements du ministre d'État, des directeurs généraux et des conseillers de Gouvernement	73,480
3	Traitements du personnel des bureaux et des huissiers de salle du Gouvernement	105,480
4	Frais de route et de séjour	2,250
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	19,000
5 bis	Nouvelle edition du Recueil de l'organisation politique, judiciaire et administrative.	8,000
6	Statistique	30,490
6bis	Loi du 29 mai 1906. (Recensement professionnel).	35,000
7	Dépenses pour distinctions honorifiques	6.000
8	Dépenses diverses	4,500
	Section III. — Chambre des députés.	281,200
9	Chambre des députés	75,000
9bis	Id. — Restant de l'avant-dernier exercice	60,000
1	Section IV. — Conseil d'État	135,000
10	Conseil d'État	25,000
	Section V — Secrétariat du Grand-Duc.	
11	Traitement du secretaire; frais de bureau et frais de déplacement et autres	10.430
12	Section VI. — Relations extérieures.	90.000
13	Consulats	20,000
		7,200
14	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la cour permanente d'arbitrage à La Haye (sans distinction d'exercice).	1,000
15	Dépenses extraordinaires et imprevues, y compris les voyages à l'etranger	12,600
	Section VII. — Justice	40,800
16	Traitements, suppléments de traitement et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire	358, 000
16bis	Classement des minutes des notaires	1,500



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
17	Frais de bureau des justices de paix	3,000
18	Dépenses du casier judiciaire et de la police des étrangers	16,50
19	Frais de bureau (impressions et bibliothèques, les bibliothèques du barreau comprises), et frais de chauffage et d'éclairage, y compris fr. 593,50 provenant d'exercices antérieurs.	28,000
20	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police	6,000
21	Frais de route et de séjour	1,000
22	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400
23	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif.)	4,700
24	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution de commissions rogatoires transmises de l'étranger; indemnités des membres dés tribunaux arbitraux en matière d'assurance-accidents (arrêté gd. du 17 février 1903, art. 31) — ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.)	125,000
25	Frais du contrôle des denrées alimentaires et de l'inspection des viandes.	18,000
26	Huissiers audienciers, traitement des concierges	8,000
27	Frais d'execution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif.)	1,000
	Section VIII Cultes.	571.400
	a) Culte catholique.	
28	Traitements du clorgé.	560,000
28bis	Id. — Restant de l'exercice antérieur	16,620
29	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	2,800
30	Indemnité de cent françs maintenue à titre transitoire en faveur des des- servants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés (loi du 1er mai 1894, art. 4)	4,800
31	Séminaire — traitement du directeur et des professeurs	18,030
32	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire	3,000
33	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	300
34	Subside pour le culte catholique (y compris 1000 fr. pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens) et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal	8,000

Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
	b) Culte protestant.	
35	Traitement du pasteur protestant à Luxembourg	3.400
36	Subside	1,500
1	c) Culte israelite.	
37	Traitement du rabbin	3,400
38	Subside	1,500
	Section IX. — Corps de gendarmerie et des volontaires	620,350
39	Corps de gendarmerie et des volontaires	529,000
40	Depenses de casernement des brigades de gendarmerie	41,000
	Section X. — Chambre des comptes.	570,000
44	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	43,100
41bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	600
42	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et depenses imprévues	2.600
42bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	800
	Section XI Recette générale.	47,100
43	Traitements du receveur genéral et de l'archiviste, et indemnité pour la retribution du caissier, d'un commis aux ecritures et d'un commis-expeditionnaire; — frais de contrôle — y compris un restant d'exercice anterieur.	24.100
44	Indemnité aversionnelle pour loyer et autres dépenses de service	5,150
44bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	300
	Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.	29,550
45	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les membres des conseils des taxateurs et ceux des conseils de revision	333,000
46	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention du 22 mai 1896, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie	3,000
47	Frais de route et de séjour	27,200
48	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice)	\$5,000
48bis		60,000

Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
48ter	Création d'un livre foncier	p ^r mémoire.
49	Statistique des revenus fonciers	300
50	Renouvellement partiel des plans cadastraux	2,000
51	Frais de bureau de la Direction et des receveurs des contributions, du bureau central du cadastre et des géomètres, y compris les impressions et les instruments	17,000
52	Prélèvement sur les impôts au profit des communes, y compris les centimes additionnels et les impositions communales dus par l'État en vertu de l'art. 8 de la loi du 25 décembre 1889. (Crédit non limitatit)	85,000
53	Expedition des rôles des contributions directes	3,200
54	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions; apposition de scellés sur les appareils en repos.	2,000
ິນອົ	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes; — restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif.)	50,000
56	Dépenses diverses	3,000
	Section XIII. — Enregistrement et domaines.	640,700
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration; indemnités fixes de déplacement des employés supérieurs; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. — Indemnités des membres du conseil d'administration et du contentieux	58,200
58	Frais de route et de ségour	400
59	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif)	80,000
60	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs.	8,000
61	Frais de poursuite et d'instance — les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables. (Crédit non limitatif) y compris fr. 12,81 provenant d'un exercice antérieur	6,000
62	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892, sur la procédure en débet en matière de faillite, et de la loi du 23 mars 1893, sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 3000	12,00
63	Restitutions. (Crédit non limitatif.)	1,70
64	Frais d'adjudication, y compris un restant d'exercice antérieur	9,00
65	Frais de vente de terrains domaniaux	2,50

rticles.	LIBELLË.	Crédits pour 1907.
66	Frais de surveillance des domaines; plantations et boisements sur les terrains des tortifications; réparations urgentes exécutees par l'administration des domaines, y compris un restant de fr. 1509,61 de l'exercice 1901.	7,800
67	Remboursements aux tiers-intéressés des dommages-interêts, droits frau- dés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif.)	1,000
68	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier.	8,000
69	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine, et une dépense de 1000 fr. pour la publication d'un Recueil des lois sur les droits de timbre, d'enregistrement et de succession	2,000
i	Section XIV. — Douanes.	196,600
70	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché	63,000
74	Gratifications et subside à la caisse de secours des douaniers en cas de maladie	11,700
72	Loyers de locaux, mise en etat de ceux-ci et menues dépenses	16,000
	Section XV. — Crédit foncier et Caisse d'épargne. — Caisses de credit agricole et professionnel.	90,700
73	Crédit foncier et Caisse d'épargne	57,30 0
73bis	Id. — Restant de l'exercice antérieur	7,500
74	Frais de premier établissement de caisses de crédit agricole et protessionnel (sans distinction d'exercice)	2,000
	Section XVI. — Pensions.	66,800
75	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité. Supplements et augmentation de pensions. (Loi des 28 mars 1899 et 23 mai 1904.) (Credit non limitatif et sans distinction d'exercice.).	940,000
75bis	Suppléments à allouer aux pensionnaires dont la pension a pris cours à une epoque anterieure au ter janvier 1906. Ces suppléments sont fixés à 60 pCt. de ceux resultant de la loi du 28 mars 1899. Les fonctionnaires dont la pension a pris cours en 1906 receviont des suppléments dont l'import est reduit aux quatre cinquièmes de ceux qui précèdent. — Ces dispositions ne sont que transitoires; elles ne s'appliquent pas aux veuves et orphelins. — Crédit non limitatif,	50,000
76 J	Secours et subsides permanents ; suppléments à des pensionnaires néces- siteux.	
		1,000,000
	Section XVII. — Travaux publics — administration.	1,000,000
דד	Traitements et frais de bureau du personnel	12 0,000
77bis	Id. — Restant de l'exercice 1906	3,300



Articles.	LIBELLĖ.	Crédats pour 1907.
78	Frais de route et de séjour	20,500
78bis	Id. — Restant de l'exercice 1906	1,600
79	Salaires des chess-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage, y compris la prime d'assurance contre les accidents, tant des cantonniers que des ouvriers occupés par l'Etat	155,000
79bis	Id. — Restant de l'exercice 1906	1,640
80	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris, y compris la prime d'assurance contre les accidents, tant des cantonniers que des ouvriers occupés par l'Etat	220,000
80bis	Id. — Restant',de l'exercice 1906	1,620
81	Subside à la masse d'habillement des cantonniers	6,000
	Section XVIII. — Travaux publics — voirie.	529,660
82	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage	450,000
82bis	Construction d'un nouveau pont sur la Sûre à Wasserbillig	p ^r mémoire.
82ter	Canalisation sous la voirie de l'État et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités	100,000
83	Entrotien des chemins repris par l'État	650,000
84	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie	100,000
85	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843)	10,000
86	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics	6,000
87	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercice clos	34,000
88	Chemins de fer; frais de surveillance, études, conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg; dépenses diverses qui s'y rattachent	33,200
89	Chemins de fer vicinaux: travaux d'amélioration et acquisition de matériel incombant aux propriétaires des lignes; y compris les frais d'études définitives	50,000
90	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins repris par l'État; pépinières et élagage d'arbres	20,000



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
91	Dépenses diverses et imprévues	500
-	Section XIX. — Travaux publics — propriétés bâties et autres.	1,453,700
92	Palais grand-ducal à Luxembourg et Chûteau de Walferdange — part con- tributive de l'État dans les frais d'entretien	15,000
93	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics ; entretien du mobilier et acquisition de meubles ; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie ; taxe d'eau.	150,000
94	Établissement de Mondorf-les-Bains — aménagement	20,000
94bis	Id. — Acquisition de terrains	4,500
95	Travaux d'entretien de l'Hôtel épiscopal	000,1
96	Travaux extraordinaires à faire aux bâtiments de l'État	30,000
96bis	Agrandissement de la maison d'arrêt et travaux d'appropriation à exécuter aux bâtiments des établissements pénitentiaires à Luxembourg	13,000
96ter	Installation d'un chauffage central à basse pression dans le bâtiment des casernes du St-Esprit	35,000
97	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. — Fêtes publiques et illuminations	12,000
98	Entretien des monuments historiques	10,000
99	Embellissements dans diverses parties du pays	5,000
409	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	32,000
101	Dépenses diverses et imprévues	500
	Section XX. — Domaines de l'État à Luxembourg.	358,000
102	Entretien des ouvrages d'art et des murs de souténement	5,000
103	Travaux à faire sur le domaine de l'État provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg, et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie et un restant d'exercices antéricurs.	30,000
104	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie	20,000
	Section XXI. — Mines.	55.000
105	Trailements et indemnités du personnel et frais de bureau	37,100
406	Frais de voyage	6,500



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
107	Cadastre du terrain minier de la zone concessible; — rectification et entretien de l'abornement et concessions éventuelles à délimiter. — Dépenses diverses et imprévues	5,000
108	Frais de procès (sans distinction d'exercice)	10,000
	Section XXII. — Fonds communal.	58,600
109	Prélèvement au profit des communes, a répartir entre toutes les sections un tiers d'après la population de fait constatée par le dernier recensement général, un tiers d'après les impositions communales des personnes physiques, payées l'avant-dernière année dans chaque section, y compris les centimes de majoration pour les chemins vicinaux — les habitants de la ville de Luxembourg étant ceusés payer, à raison de l'octroi, une imposition communale de 20 pCt., — un tiers d'après l'impôt foncier tant sur la propriété bâtie que sur la propriété non bâtie dans chaque section.	500,000
	Section XXIII. — Travaux communaux.	
440	Subsides aux communes pour construction et réparations d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale	100,000
14 i	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux.	50,000
112	Subsides aux communes dans l'interêt de la sécurité publique	33,000
	Section XXIV. — Dette publique.	183,000
113	Annuités et frais	500,000
443bis	Service du nouvel emprunt eu égard aux hesoins pour 1907	409,000
114	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de payements à faire à l'etranger par la Caisse de l'État (sans distinction d'exercice).	40,000
115	Intérêts des consignations et dépôts — lois des 12 février 1872 et 30 mai 4888. (Crédit non limitatif.)	16,000
116	Rentes de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer à petite section	277,640 942,640
	Section XXV. — Commissariats de district.	
147 148	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale, y compris un restant de 950 fr. de l'exercice antérieur.	41,000 5,000



Articles,	LIBELLÉ.	Crédits pour 1907.
119	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux en conformité de la loi du 1er juillet 1901, y compris un restant de 250 fr. de l'exercice antérieur	13,000 59,000
120	Traitements de l'inspecteur, des gardes genéraux et accessistes ; frais de route et de sejour et frais de bureau des agents ; indemnités fixes pour le contentieux forestier ; frais de route et de sejour y relatifs ; depenses forestières imprevues	38,000
121	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux	8,000
122	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues; amelioration et transformation des haies à ecorces	£5,000
123	Reconstitution d'un domaine forestier de l'Etat — solde du prix d'acquisition du Juckelsbusch	40 000
124	Frais d'entretien, de culture ams: que de surve llance du domaine forestier de l'Etat	5,000
125	Institution d'un enseignement forestier elementaire à l'école agricole d'Ettelbruck; indemnutes et frais de voyage de l'agent charge du cours spécial et depenses imprevues, y compris la creation d'une bibliothèque forestière	6,000
126	Subside à la masse d'habillement des preposes forestiers	6,000
ĺ	Section AAVII. — Service sanitaire	148.000
127	Collège médical; indemnites; frais de deplacement; visite des pharmacies, etc.	12,000
128	Médecins-inspecteurs — indemnites et frais de déplacement	13,000
129	École d'accouchement — indemnites du personnel; — entretien des ma- lades et des élèves; — achat de trousses pour les elèves sortantes; — cours de recapitulation — frais; — dépenses diverses	18,000
130	Achat de médicaments antiseptiques et renouvellement des trousses à l'usage des sages-femmes	9,000
131	Traitements et indemnites des vétérinaires.	22,575
132	Subsides à des sages-femmes	12,000
133	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'epidemies .	3,000
434	Indemnités des vétérinaires pour voyages et sejours et pour missions en cas d'épizootie, etc	5,000



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
135	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	100,000
135bis	Subside à l'Union antialcoolique	1,500
136	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris le service de l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'etranger.	21.900
1 3 6bis	Organisation et exécution du service de désinfection publique	20,000
136ter	Cours pour gardes-malades et agents désinfecteurs — protertion de l'enfance en premier âge (loi du 27 juin 1906) dépenses diverses — prophylaxie des maladies évitables (tuberculose etc.) dépenses diverses .	10.000
137	Menues dépenses	500
}	Section XXVIII. — Établissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-les-Bains.	241,475
138	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc	15,000
13 8 bis	Crédit extraordinaire pour installations nouvelles.	3,000
139	Frais d'exploitation	43,000
	Section XXIA Postes, Télégraphes et Téléphones.	65,000
140	Traitements du personnel du service ; indemnités des surnuméraires, des comptables et des aides-surveillants	355,000
141	Indemnités à des agents et à des employés pour services extraordinaires; frais de remplacement d'employés et de facteurs malades. — Indemnites à des agents du service ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique et télephonique. — Indemnites pour agences auxiliaires volontaires	126.300
141bis	Id. — Restant d'exercices anterieurs	3,100
142	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents	29,000
143	Traitements et indemnités des lacteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos	506,000
143bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	5,300
144	Loyer de locaux et mise en état de ceux-ci	40,000
145	Indemnités aux chemins de ler pour les transports postaux ; transports des dépêches et des colis	193.000
145bi s	Id Restant d'exercice antérieur	10,400
146	Impressions, timbres-poste, timbres-télégraphe et cartes postales; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville) et des bureaux ambulants et de relais	58,000

Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
147	Subside à la masse d'habillement des facteurs de poste	39,000
147bis	Id - Restant d'exercice antérieur	3,200
148	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions; appareils telégraphiques et tournitures pour le service des appareils; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences, y compris les bureaux de la direction, de Luxembourg-gare et de Luxembourg-ville	43,000
148bis	Id — Restant d'exercice anterieur ·	13,900
149	Part du Grand-Duché dans les trais des bureaux internationaux	1,000
150	Dépenses diverses et imprévues, y compris un restant d'exercices ante- rieurs.	4,500
131	Gros entretien, améhoration, creation et extension des réseaux telegraphique et telephonique; depenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	100.000
	Section XXX Commission d'agriculture Service agricole.	1,732,900
152	Commission d'agriculture	3,000
153	Service agricole — traitements et frais de route et de séjour du person- nel, frais de bureau, loyer de locaux et acquisition d'instruments y com- pris un restant d'exercices antérieurs de fr. 930,79	66,000
	Section XXXI — Enseignement agricole.	69,000
154	Ecole et station agricoles à Ettelbruck, y compris fr. 66,80 d'un exercice antérieur.	44,000
455	Confection de cartes agricoles des communes du Grand-Duche	8,000
136	Bourses d'études au profit d'élèves de l'école agricole	8,000
137	Subsides pour études techniques à des écoles spéciales	7,000
158	Cours spéciaux à l'ecole agricole (distillerie, maréchalerie, etc.) et cours d'adultes, y compris un restant d'exercices anterieurs de 11.804,50.	8.000
	Section XXXII. — Amélioration des races de chevaux et de bétail.	75,000
159	Amélioration de l'espèce chevaline, prix d'acquisition, frais de douane et autres.	100,000
160	Amélioration des espèces bovine, porcine, ovinc et caprine, y compris un restant de fr. 1033 d'exercices antérieurs, prix d'acquisition, frais de douane et autres.	250,000

Articles.	LIBELLĖ.	Grédits pour 1907.
161	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épizooties (Grédit non limitatif)	4,000
	Section XXXIII. — Chemins d'exploitation.	354,000
162	Crédit pour construction de chemins d'exploitation, frais de mutation, Indemnités des employés occupés temporairement à ces travaux, y compris un restant d'exercices antérieurs de fr. 919,45	73,000
	Section XXXIV. — Améliorations agricoles. — Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.	
163	Crédit pour travaux d'améliorations agricoles	16,000
164	Crédit pour grands travaux d'irrigation et d'assainissement, y compris les indemnités des employés temporaires occupés à ces derniers.	25,000
465	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux; indemnités accordées aux employés temporaires occupes à ces travaux; dixièmes retenus en garantie et restant d'exercices antérieurs	45,000
ļ	Section XXXV. — Subsides divers à l'agriculture.	86.000
166	Subsides aux sociétés agricoles, y compris ceux pour construction de hangars aux instruments agricoles	45,000
167	Subsides en faveur des laiteries	30,000
168	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture	40,000
	Section XXXVI. — Viticulture.	115,000
169	Commission de viticulture — indemnite du secrétaire, frais de bureau et de voyage, bibliothèque	3,700
170	Enseignement viticole — conférences et subsides pour études, y compris un restant de fr. 309,16 de l'exercice 1906	7,100
474	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture, notamment des sociétés viticolés, des pépinières de Grevenmacher et de Remich, de l'acquisition d'appareils à vapeur pour le nettoyage des fûts, de la creation de bibliothèques à l'usage des sociétés viticoles et des vignerons en général.	20,000
172	Mesures à prendre contre les ennemis de la vigne. — Exécution de la convention phylloxérique de Berne; — dépenses en vue des mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxéra — études, etc.	8,000
173	Frais d'exécution de la loi du 6 mars 1902 sur le régime des vins et boissons similaires	p ^r mémoire
}		20 b



Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1907.
174	Section XXXVII. — Fondation Theisen & Givenich. Rente due par l'État — loi du 3 avril 4893	3.000
	Section XXXVIII. — Commerce et industrie	
175	Chambre de commerce	4,130
176	Assurance ouvrière (exécution des lois des 31 juillet 1901 et 5 avril 1902) et étude des questions sociales	25,000
176bis	Assurance contre les accidents des services agricoles et assurance contre l'invalidité et la vieillesse	b, memone
177	Inspection du travail (loi du 22 mai 1902)	20,570
178	Bourse du travail	6,000
179	Subsides en faveur de l'industrie, du commerce et du travail	21,500
479bis	Service des habitations à bon marché, y compris un restant de l'exercice antérieur.	12 500
179ter	Fonds des habitations à bon marché	13,000
180	Développement du tourisme dans le pays	15,000
184	Commissariat de la Banque Internationale	6,750
182	Part du Grand-Duché dans les dépenses du bureau permanent pour l'exe- cution de la convention de Bruxelles du 5 mars 1902 sur le regime des sucres (sans distinction d'exercice)	1.000
Ì	Section XXXIX Enseignement professionnel.	127,470
183	École d'artisans — traitements et indemnités	46,000
184	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers et alimentation des collections et dépenses diverses	10,000
185	Id. — Bourses pour les élèves indigents	15,000
186	Id. — Assurance des contre-maîtres et des élèves contre les accidents du travail	1,200
187	Cours techniques pour adultes (professions industrielles et commerciales).	15,000
488	Écoles professionnelles et ménagères et cours speciaux pour filles	20,000
189	Bibliothèque professionnelle	7,500
100	Section XL. — Enseignement supérieur et moyen.	114,700
190	Athénée (gymnuse et école industrielle et commerciale), gymnuses de Diekirch et d'Echternach, école industrielle d'Esch-sur-l'Alzette — traitements et indemnités	445,000
191	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses, y compris un restant d'exercice antérieur	60,000

Articles.	LIBELŁĖ.	Crédits pour 1907.
192	Bourses pour études universitaires ou pédagogiques.	10,000
193	Bourses d'études ou de voyages en faveur d'élèves qui ont terminé leurs études commerciales à l'école industrielle et commerciale de l'Athénée et des autres établissements similaires du pays	1,000
194	Bourses en faveur d'élèves indigents des gymnases	2,000
195	Bourses en faveur d'élèves indigents des établissements d'enseignement industriel et commercial	3,000
196	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais. (Credit non limitatif.).	14,000
197	Crédit pour l'alimentation de la bibliothèque nationale	7,000
	Section XLI. — Enseignement primaire.	542,000
198	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arron- dissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau et dépenses diverses concernant la surveillance des écoles et de l'enseigne- ment primaire	50,000
199	École normale — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses	30,000
200	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire	470,000
201	Subsides dans l'intérêt du remplacement d'instituteurs malades	6,000
202	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles ; achat de livres et de matériel d'enseignement; organisation de conferences pour les instituteurs	125,000
202bis	Id. Restant d'un exercice antérieur	10,000
203	Suppléments de traitement pour ancienneté de service et primes de brevet des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 7 août 1906 (sans distinction d'exercice)	301,000
204	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	25,000
205	Bourses d'études aux élèves-instituteurs	12,000
206	Bourses d'études aux élèves-institutrices	6,000
207	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent l'École normale	3,500
208	Secours à d'anciens membres du personnel enseignant des écoles primaires ainsi qu'à leurs veuves et orphelins ; suppléments de pensions	15,000
209	Institution des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel .	12,500
210	Entretien des élèves du même établissement; habillement et matériel de classe.	12.000



Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1907.
211	Établissement des aveugles — indemnités du personnel enseignant	1,800
212	Entretien des élèves du même établissement; habillement, matériel de classe et dépenses diverses.	7,500
212bis	Subsides dans l'intérêt du placement d'enfants idiots à l'établissement de Betzdorf ·	3,000
213	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques	5,000
244	Création d'une bibliothèque pédagogique	4.000
1	Section XLII — Arts et sciences	1,119,300
215	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires	19.000
216	Conservatoire de musique à Luxembourg	19,000
2 16bis	Subvention à la ville de Luxembourg pour depenses imprevues du censervatoire de musique	000.đ
217	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg	10.000
218	Encouragements aux études industrielles et artistiques	8,000
219	Encouragements aux études professionnelles à des ecoles speciales de l'étranger.	10,000
220	Subside à la section historique de l'Institut	5,000
221	Subside au Comité du Willibrordus Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000
222	Subside à la Société des sciences naturelles	4,000
222bis	Rémunération d'un aide-conservateur	2,000
22 3	Subside à la Société des sciences médicales	2,000
221	Subside à la Societe botanique	500
925	Subside à la Societé « Verein fur Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst »	1,500
226	Subside à la Société «Fauna»	1,000
227	Part contributive du Grand-Duché dans les depenses du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres litteraires et artistiques (sans distinction d'exercice)	750
228	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'État que des sociétés	1,500
	Section XLIII. — Établissements pénitentiaires.	91.250
229	A. — Luxembourg. Commission administrative, jetons de présence et_indemnité du secrétaire.	2,400



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
230	Trailements et indemnités	54,800
231	Indemnités en vertu de l'art. 7 de la loi du 4 mai 1899, y compris fr. 1225 de l'exercice 1906	30,900
232	Entretien des détenus '(nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), uniforme et traitement médical du personnel (sans distinction d'exercice)	000,001
233	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention. (Matières premières, outils, machines, réparations, etc.)	75,000
234	Frais de bureau	1,000
235	Commission administrative — jetons de présence	600
236	Traitements et indemnités, y compris fr. 690 de l'exercice 1905	13,69 0
237	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), et traitement médical du personnel, y compris fr. 451 de l'exercice 1905	7,000
238	Dépenses relatives au travail des détenus	7,500
239	Frais de bureau, y compris fr. 84,50 de l'exercice 1905 ·	500
240	Installation, réparation, ameublement, — frais d'entretien et de nour- riture des détenus etc. (Loi du 14 février 1900).	6.000
ļ	Section XLIV. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.	299.050
241	A. — Maison de santé d'Ettelbruck. Traitements et émoluments fixes	28,500
242	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 2 de la loi du 8 juin 1901	24,800
243	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, mobilier, etc.); uniforme et traitement médical des gardiens, y compris un restant de l'exercice 1906 de fr. 12,203 25.	190,000
244	Menues dépenses	800
245	Traitements	9,000
246	Indemnités fixes	20,000
246bis	Id. — Restant de l'exercice 1906	900
247	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, chauffage, écluirage, médicaments, mobilier, etc.); uniforme et traitement médical du personnel	185,000



Articles.	LIBELLĖ.	Crédits pour 1907.
248	Menues dépenses	1,000
İ	Section XLV. — Bienfaisance publique.	460.000
249	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique	50,000
2 50	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains.	6,000
251	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou d'abatage de bétail ; secours particuliers, etc.	30,000
252	Part contributive de l'État dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents, exposés tant dans le pays qu'à l'étranger, conformément aux art. 27, 29 et 30 de la loi du 28 mai 1897. (Credit non limitatif et, pour les dépenses réclamées par les pays étrangers, sans distinction d'exercice) y compris un restant d'exercices antérieurs.	100,000
253	Remboursements des frais tombant à charge de l'État du chef de l'entre- tien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être determine (art. 28 et 31 de la loi du 28 mai 1897.) (Credit non limitatif), y compris un restant d'exercices antérieurs	3,000
234	Remboursements de secours avancés à des Luxembourgeois en pays etrangers. — Subsides à des sociétes luxembourgeoises de bienfaisance à l'etranger	3,000 192,000
255	Subsides aux sociétes de secours mutuels ; trais de service de la commis-	
	sion superieure d'encouragement	22,500
256	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte de bétail	30,000
257	Subsides aux caisses de secours : a) des sous-officiers et gendarmes	
	des gardes-forestiers, y compris it. 5000 de l'exercice 1899 non/liquidés en temps utile	47,200
į	Section XLVII.	99 700
258	Récompenses pour actes de dévouement!	500



Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1907.
	Section XLVIII. — Police générale et administrative.	
259	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 3). (Crédit non limitatif).	33,000
260	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2. (Crédit non limitatif, y compris fr. 43 de l'exercice 1903.)	33,000
261	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés	5,500
262	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3,000
263	Primes et dépenses diverses pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles	8,000
264	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des caux,	6,000
265	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche	10,000
266	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 4876, sur la police des bâtiments et de leurs dépendances	35,000
267	Établissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation ; surveillance	3,000
	Section XLIX.	136,500
268	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs	20,000
	Section L. — Reports d'exercices précédents.	
269	bépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi	\$0,000
	Total des dépenses ordinaires	14,910.945
	B Dépenses extraordinaires.	
270	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes	100,000
274	Mise en état des chemins repris par l'Etat	500,000
272	Travaux extraordinaires à exécuter sur les chemins repris	300,000
273	Baraque d'isolement pour l'hospice du Rham	16,144
274	Agrandissement et appropriation de la maison de santé à Ettelbruck (loi du 25 mars 1902) — sans distinction d'exercice — 5° crédit	p ^r mémoire
275	Agrandissement de l'Hôtel des postes à Luxembourg-ville , ,	p ^r mémoirs.



rticles.	LIBELLĖ	Grédits pour 1907.
276	Agrandissement de la buanderie et du séchoir de l'hospice du Rham	20,000
277	Achèvement du laboratoire de bacteriologie et construction d'un hall de désinfection (sans distinction d'exercice), y compris les dixièmes	p ^r memoire.
278	Construction d'une école industrielle et commerciale à Luxembourg — 4° crédit (sans distinction d'exercice), y compris les dixièmes	p ^r memoire.
279	Etablissement de la voirie sur le plateau Bourbon.	p ^r mémoire.
280	— Restant de l'exercice de 1904	p¹ mémoire.
281	Teléphones. — Nouvelle centrale téléphonique, comprenant le commutateur multiple avec accessoires. — Travaux de canalisation, pose des câbles sur le territoire de la ville, prolongement du réseau souterrain vers la gare (sans distinction d'exercice)	400.000
282	Report du crédit resté disponible à l'art. 99bis du budget de 1905 — agrandissement de la maison de santé à Ettelbruck	p ^r mémoire.
283	Report du crédit resté disponible à l'art 99° ter du budget de 4905 — agrandissement de l'hôtel des postes à Luxembourg-ville	p ^r mémoire.
	Total des dépenses extraordinaires fr	1,336,144
	Total général des dépenses fr.	16,247,059
	Chapitre III. — Recettes et dépenses pour ordre. (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)	
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale fr. 150,000	
2	Service de la douane à la frontière du Grand-Duché » 700,000	
3	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal	
4	Postes. — Remboursements aux offices étrangers » 150,000	
5	Télégraphes et téléphones. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'exprès et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables	
6	Chemins de, fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation » 6,800,000	
7	Chemins de fer à petite section — Intérêts et amortissement de cet èmprunt	
	Total fr. 9,082,640	



Arrêté grand-ducal du 27 avril 1907, concernant l'exécution de la loi du budget de l'exercice 1907.

Nous GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1907:

Sur le rapport de Notre Gouvernement;

Avons arrêté et arrêtons:

- Art. 1er. Les membres du Gouvernement sont autorisés, chacun dans son département, à disposer des crédits portés au budget des dépenses pour 1907. Ils ordonneront et régleront, en se conformant aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur nature, rentrent dans le libellé des articles respectifs.
- Art. 2. La répartition des crédits communs à plusieurs départements sera faite par le Gouvernement en conseil.
- Art. 3. Les membres du Gouvernement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Mémorial.

Stresa, le 27 avril 1907.

GUILLAUME

Les Membres du Gouvernement, Eyschen, Kirpach, Mongenast, de Waha.

Avis. - Indigénat.

Par arrêté grand-ducal en date du 15 mars 1907, M. Henri Pfeiffer, cordonnier, demeurant actuellement à Kahler, commune de Garnich, né à Steinfort le 28 juin 1850, a été autorisé à rentrer dans le Grand-Duché, et le 14 avril et. il a fait devant le bourgmestre de la commune de Garnich la déclaration prévue par l'art. 18 du Code civil. En conséquence, M. Pfeiffer susdit a recouvré la qualité de Luxembourgeois.

Luxembourg, le 20 avril 1907.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement, EYSCHEN. Großh Beichluß vom 27. April 1907, die Ausführung des Büdgetgesetes für's Jahr 1907 betreffend.

Wir Wilhelm, von Gottes Gnaden Großherzog von Luremburg, Herzog zu Rassau, 20., 20., 20.;

Nach Sinsicht bes Gesethes vom hentigen Tage, das Bildget der Sinnahmen und Ausgaben von 1907 betreffend;

Auf den Bericht Unferer Regierung;

Saben beschloffen und beschließen:

- Art. 1. Die Mitglieder der Regierung sind ermächtigt, jedes in seinem Departement, über die ins Ansgabenbüdget von 1907 eingetragenen Credite zu versigen. Sie werden die nach ihrer Natur unter die verschiedenen Artikel gehörenden Ausgaben nach den bestehenden Gesehen und Resglementen anordnen und regeln.
- Art. 2. Die Verteilung der mehreren Departements gemeinschaftlichen Credite geschieht durch die Regierung im Conseil.
- Art. 3. Die Mitglieder der Regierung sind, insofern es sie betrifft, mit der Vollziehung dieses Beschlusses, welcher ins "Memorial" eingewatt werden soll, beauftragt.

Strefa, ben 27. April 1907.

Bilhelm.

Die Mitglieder der Regierung, Epschen. Kirpach. Mongenast. de Waha.

Betanntmachung. — Indigenat.

Durch Großh. Beschluß vom 15. März 1907 ist Hr Heinrich Pfeiffer, Schuster, z. Z. wohnhaft zu Kahler, Gemeinde Garnich, geboren zu Steinfort am 28. Juni 1850, zur Kücksehr ins Großherzogthum ermäcktigt worden, und hat derselbe unterm 14. April c. vor dem Bütgermeister der Gemeinde Garnich die durch Art. 18 des Civilgesethuches vorgesehene Erklärung abgegeben. Demzufolge hat Hr. Pfeiffer die Eigensschaft als Luxemburger wieder erlangt.

Lugemburg, den 20. April 1907.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung, Epschan



Avis. - Jury d'examen

Le jury d'examen pour la médecine-vétérinaire, convoqué en session extraordinaire, conformément à l'avis publié au n° 17 du Mémorial de l'année courante, procédera également à l'examen de M. Charles Decker d'Echternach, récipiendaire pour la candidature en médecinevétérinaire.

L'examen écrit est fixé au mercredi, 8 mai, de 9½ h. du matin à 12½ h., et de 2½ h. à 5½ h. de relevée; l'examen oral aura lieu le samedi, 11 mai, à 2½ h. de relevée.

Luxembourg, le 18 avril 1907

Le Directeur général des finances, M. Mongenssi.

Avis. - Associations syndicales.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de douze chemins d'exploitation à Canach, commune de Lenningen, a été autorisée.

Cet arrêté, ainsi qu'un double de l'acte d'association, sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Lenningen.

Luxembourg, le 20 avril 1907.

Le Ministre d'Etat, Président au Gouvernement, Exscues

Avis. - Croix rouge.

D'après une note circulaire du Conseil fédéral Suisse, les Républiques de Colombie et de Venézuela ont adhéré à la convention de Genève du 22 août 1864, pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne (Croix rouge).

Luxembourg, le 17 avril 1907.

Le Mimstre d'Etal, Président du Gouvernement, EYSCHEN.

Avis. - Assurance-maladie.

Des arrêtés du soussigné en date de ce jour ont approuvé les dispositions reproduites ci-

Befanntmachung - Prüfungsjurh

Die Prüsungsjury für die Tierarzneikunde welche zufolge Bekanntmachung in Nr. 17 der Memorials vom lfd. Jahre in außerordentliche Sitzung zusammentritt, wird ebenfalls zur Prüsung des Hrn. Karl De cher aus Echternach, Recipiend für die Kandidatur der Tierarzneikunde schreiten.

Die schriftliche Prufung ist auf Mittwoch, 8. Ma £., von 9½ Uhr morgens bis 12½ Uhr, und von 2½ bis 5½ Uhr nachmittags, die mundliche Prufung auf Samstag, 11 Mai, um ½ Uhr nachmittags festgesett.

Luxemburg, ben 18. April 1907

Der General-Direttor ber Finanzen, M. Diongenaft.

Befanntmadung. - Syndifategenoffenichaft.

Durch Beschliß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Sundikatsgenoffenschaft fur Anlage von 12 Feldwegen zu Canach, Gemeinde Len ningen, ermachtist worden.

Dieser Beschlußt sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaties sind auf der Regierung und dem Gemeindesekretariate von Lenningen hinterlegt.

Lugemburg, ben 20 April 1907

Der Staatsminister, Prasident der Regierung, Epschen.

Befanntmachung - Rotes Areng

Siner Zutularnote des schweizerischen Bundesrates zufolge find die Republiken von Columbien und Benezuela der Genfer Konvention vom 22. August 1864 wegen Linderung des Loofes der Berwundeten im Kriege (Rotes Kreuz) beigetreten.

Luxemburg, ben 17. April 1907

Der Staatsminister, Prasident der Regierung, Epschen.

Befanntmachung — Arankenversicherung

Durch Beschluffe des Unterzeichneten vom heutigen Tage find die untenstehenden Bestimmungen,



après et dont les caisses de maladie, dont l'énumération suit, ont complété leurs statuts :

1º Caisse régionale de maladie à Petange ;

2º Caisse de maladie établie par MM. Ch. et J. Collart pour leurs minières à Esch-sur-l'Alzette et à Rodange, à Esch-sur-l'Alzette;

3º Caisse de maladie établie par la Société Le Gallais-Metz et C'e pour son exploitation minière, à Esch-sur-l'Alzette;

4º Caisse de maladie de la Société F. de Saintignon et C¹⁰, à Lasauvage;

5° Caisse de maladie de la Société des Mines d'Esch, à Esch-sur-l'Alzette;

6º Caisse de maladie de la Société anonyme des Forges de la Providence, service des Minières, à Esch-sur-l'Alzette;

7º Caisse de maladie de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Rumelange-St. Ingbert, à Rumelange, et

8° Caisse de maladie de la Société anonyme des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck, à Esch-sur-l'Alzette.

"Tout sociétaire déclaré malade est tenu de donner suite à la requisition lui adressee par la caisse de se faire visiter par le médecin-contrôleur désigné par la caisse; s'il refuse ou s'il neglige de se conformer à cette réquisition, il perd tout droit au secours pécuniaire prevu par les statuts.

» En cas de desaccord entre l'avis du medecin-contrôleur et celui du médecin traitant, c'est le premier qui l'emporte. Toutefois il est loisible a la caisse de consulter encore un troisième médecin ou d'ordonner le traitement à l'hôpital. «

Luxembourg, le 18 avril 1907.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement, Eyschen.

Avis. — Assurance-maladie.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, les modifications apportées à l'art. 13 des prescriptions à observer par les membres en cas de maladie de la Caisse de maladie de la Société « Aachener Hütten-Actien-Verein » à Esch-sur-l'Alzette, par l'assemblée générale du 1er avril 1907, ont été approuvées.

mit welchen nachstehend verzeichnete Krankenkassen ihre Statuten vervollständigt haben, genehmigk worden:

1º Bezirkskrankenkasse zu Petingen;

2º Krankenkasse der HH. K. u. J. Collart für ihren Bergbaubetrieb zu Ssch a. d. Mz. und zu Itodingen, zu Ssch a. d. Alz.;

3° Krankenkasse der Gesellschaft Le Gallais-Metz & C1° für ihren Bergbaubetrieb, zu Esch a. d. Alzeite;

4º Krankenkasse der Gesellschaft F. de Saintignon & Cie, zu Lasaudage;

5º Krankenkasse der Gesellschaft a Mines d'Esch» zu Sich a. d. Alz.:

6° Krankenkasse der anondmen Gesellschaft «Forges de la Providence» für ihren Bergbaubetrieb, zu Esch a. d. Alz.;

7º Krankenkasse der anonumen Gesellschaft der Hochöfen und Stahlwerke von Rümelingen-St. Ingbert, zu Nümelingen, und

8° Krantenkasse der anonymen Gesellschaft «Mines du Luxembourg et Forges de Sarrebruck», zu Esch a. d. Alz.

"Auf Crforbern der Rasse haben sich trantgemeldete Mitglieder einer Nachnutersuchung durch den von der Kasse bezeichneten Bertranensarzt zu unterwersen. Kommen sie dieser Aussorderung nicht nach, so verslieren sie jeden Anspruch auf das im Rassen-Statut vorgesehene Krantengeld.

"Stinmt das Intacten des Vertrauensarztes nicht mit demjenigen des behandelnden Urztes überein, so ist ersteres entscheidende. Es steht der Kasse jedoch frei, einen dritten Urzt zu befragen oder Hospitalbehandlung anzuordnen".

Lugemburg, den 18. April 1907.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung, Epschen.

Befanntmachung. — Krantenberficherung.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage sind die an Art. 13 der Krankenordnung der Krankenkasse des Aachener Hütten-Aktien-Bereins zu Sich a. d. Alzdurch die Generalversammlung vom 1. April 1907 vorgenommenen Aenderungen genehmigt worden.



Art. 13 ist abgeändert wie folgt :

Die Mitglieder haben den Organen der Kasse, insbesondere dem Kontrollarzt sowie den Krankenkontrolleuren behufs der Ausübung der Krankenkontrolle während der Dauer der Krankheit jederzeit den Eintritt in ihre Wohnung unverveigerlich zu gestatten und denselben auf Verlangen über die für die Krankenunterstätzung in Betracht kommenden Jerhältnisse und die Anordnungen des behandelinden Arztes wahrheitsgetreu Auskunft zu erteilen. Auf Erfordern der Casse haben sich krankgemeldete Mitglieder einer Nachuntersuchung durch den von der Kasse bezeichneten Verrauensarzt zu unterwerfen. Kommen sie dieser Aufforderung nicht nach, so verlieren sie jeden Anspruch auf das in Art. 5 des Kassenstatuts vorgesehene Krankengeld

Stimmt das Gutachten des Vertrauensarztes nicht mit demjenigen des behandelnden Arztes überein, so ist ersteres entscheidend. Es steht der Kasse jedoch frei, einen dritten Arzt zu befragen oder Hospitalbehandlung anzuordnen.

Luxembourg, le 18 avril 1907.

Luxemburg, ben 18. April 1907.

Le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Eyschen. Der Staatsminister, Präsident der Regierung, Eyschen.

Crédit foncier et Gaisse d'épargne. - Situation au 1er avril 1907.

Alente tonerer or carrage a char Pare overgrou	uu 1 uilli 1001.	
I. — Crédit foncier.	au 1er avril 1906	au 1er avril 1907
Nombre des prêts réalisés	954	1346
Montant des prèts réalisés Fr.	17,449,000 00	22,357,200 00
Import sur prêts non encore touché	2,572,342 15	893,400 00
Amortissements opérés et remboursements anticipés »	1,286,344 24	1,994,662 64
Valeur nominale des obligations vendues	9,951,500 00	15,545,700 00
Valeur nominale des obligations déposées contre certificats no-		
minatifs	3,834,300 00	6,610.800 00
II. — Caisse d'épargne.		
	au f ^{er} avril 1906	au 1° avril 1907
Avoir des déposants (y non compris les intérêts capitalisés de		
l'exercice précédent)	44,069,294 57	49,176,812 92
Nombre de livrets en cours	54610	58645
Avances faites aux caisses de crédit agricole et professionnel »	150,675 74	225,647 92
Luxembourg, le 1er avril 1907.		

Avie. - Société des chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

Les inscriptions pour l'assemblée du 1^{er} mai prochain n'ayant pas atteint le nombre exigé par les statuts, les actionnaires sont de nouveau convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi, 27 mai prochain, à deux heures précises, au lieu habituel de ses réunions.

Pour assister à cette assemblée, les porteurs d'au moins vingt actions anciennes ou cent actions privilégiées ou d'un nombre de ces actions réunies représentant un capital nominal de 10,000 fr. devront déposer leurs titres et retirer leur carte d'admission : à Luxembourg, au siége social, à la succursale, et à Bruxelles, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, jusqu'au 13 mai de 10 heures à 3 heures.

Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'assemblée. Le même actionnaire ne peut réunir plus de dix voix en son nom personnel; comme fondé de pouvoirs, il peut réunir, en outre, vingt autres voix.

Des modèles de pouvoirs seront à la disposition des déposants.